

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **46 (1910)**

Heft 13

PDF erstellt am: **27.06.2024**

Nutzungsbedingungen

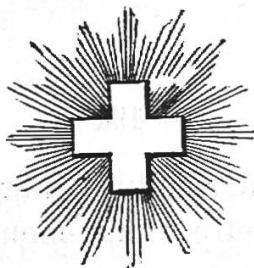
Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

XLVI^{me} ANNÉE

N^o 13.



LAUSANNE

2 avril 1910

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

SOMMAIRE : *Champs et jardins d'essais scolaires. Travail de l'écolier. Encore les mauvaises lectures. Chronique scolaire. Vaud. PARTIE PRATIQUE : Sciences naturelles : le cuir. — Composition : le soufre. Lettres diverses. — Grammaire Noms communs et noms propres. — Ou et où. — Récitation. — Arithmétique : Problèmes agricoles.*

CHAMPS ET JARDINS D'ESSAIS SCOLAIRES

A la suite de l'article paru dans le numéro du 22 janvier de l'*Educateur*, nous avons reçu les demandes de quelques instituteurs s'intéressant aux choses de l'agriculture et désireux d'entreprendre, avec leurs élèves, des essais dans le champ ou le jardin mis à leur disposition par les autorités de leur village.

Pour éviter de longues correspondances, nous venons demander à la rédaction de l'*Educateur* de vouloir bien nous accorder l'hospitalité de ses colonnes, pour nous permettre de résumer les instructions nécessaires à ceux qui voudraient installer, par exemple, quelques expériences démonstratives sur l'action des engrais commerciaux dits chimiques.

Quand on parle d'engrais des terres, les personnes peu au courant se figurent que l'agriculteur n'a rien à apprendre sur l'emploi de son tas de fumier ou du contenu de sa fosse à purin et que la vulgarisation de l'emploi rationnel des engrais chimiques est l'affaire des Stations agronomiques. C'est là évidemment une de leurs tâches, mais l'on nous permettra d'ajouter que l'école primaire peut y contribuer aussi, dans la mesure de ses moyens, en intéressant les jeunes générations à une question d'une haute importance

économique. En effet, l'agriculture intensive, telle que nous devons la pratiquer dans notre vieux monde, ne peut plus se faire avantageusement que par des moyens perfectionnés, en ayant recours entre autres à l'emploi des précieuses matières fertilisantes que l'industrie moderne met à sa disposition ; leur connaissance, tout au moins sommaire, est aussi indispensable à l'agriculteur que celle du maniement de la charrue. Des expériences démonstratives bien conduites sont un des meilleurs moyens d'atteindre le but et nous pouvons affirmer qu'elles sont suivies par les intéressés avec la plus grande attention.

En cherchant à installer dans les écoles des expériences démonstratives, nous n'inaugurons rien de nouveau et ne faisons que suivre l'exemple qui nous est donné entre autres par nos voisins de France, où la question est à l'ordre du jour depuis nombre d'années déjà ; une circulaire du ministre de l'instruction publique, adressée aux professeurs d'agriculture départementaux, aux instituteurs de villages, leur a indiqué la marche à suivre pour l'installation d'essais de ce genre, en faisant ressortir leur utilité. Nombreux sont les instituteurs qui ont suivi ces instructions et les rapports que nous avons eus entre les mains montrant l'intérêt que, soit eux, soit les élèves et leurs parents, ont pris à ces expériences.

Les engrais commerciaux ou chimiques, nécessaires pour compléter ceux fournis par le domaine, comprennent trois groupes de matières qui renferment l'un ou l'autre des trois fertilisants principaux : *l'acide phosphorique*, la *potasse* ou *l'azote*, qui se trouvent en général en proportions insuffisantes, dans le sol et dans les engrais naturels, pour obtenir le maximum pratique de récolte.

Parmi les matières *phosphatées*, c'est-à-dire renfermant surtout de l'acide phosphorique, nous citons les poudres d'os, le phosphate Thomas, le superphosphate. Les principaux *sels potassiques*, qui nous parviennent de Stassfurt en Allemagne, sont la kainite, le sel à 30 %, le sulfate et le chlorure de potassium à 50 %. Les *engrais azotés* les plus employés sont le nitrate de soude du Chili, le nitrate de chaux provenant des usines de Norvège, le sulfate d'ammoniaque des usines à gaz, la chaux azotée et les matiè-

res organiques animales, telles que sang desséché, corne moulue, cuir torréfié, déchets de laine et de soie, etc.

Ces substances exercent sur la croissance de nos plantes cultivées, surtout dans les terres peu fertiles, une action que l'on peut constater assez fréquemment de visu, mieux encore en pesant les récoltes obtenues avec leur emploi. A ceux qui voudraient en faire l'essai, nous conseillerons de partager une partie du jardin scolaire en petites parcelles, de préférence de forme carrée, de 4, à 10, 20 m² chacune, suivant la surface dont on dispose ; elles seront séparées par des sentiers, comme les plates-bandes d'un jardin et un piquet à chaque angle marquera les limites. La terre doit être homogène, pas trop fertile, plane ou de pente régulière et pas trop accentuée. Le labour se fera de la même façon pour toutes les parcelles.

Une des parcelles recevra de l'engrais complet c'est-à-dire un mélange des engrais précités, de façon à recevoir l'acide phosphorique, de la potasse et de l'azote ; on répandra par exemple, par mètre carré.

Fumure I (dite complète) : 50 grammes de superphosphate.
40 » sel de potasse 30 %
25 » sulfate d'ammoniaque.

D'autres parcelles recevront la même fumure, dans laquelle on aura supprimé tour à tour l'engrais phosphaté, le sel potassique ou l'engrais azoté ; on emploiera donc par m² :

Fumure II : 40 grammes sel de potasse 30 %
(sans acide phosphorique) : 25 grammes sulfate d'ammoniaque

Fumure III (sans potasse) : 50 grammes superphosphate
25 » sulfate d'ammoniaque

Fumure IV (sans azote) : 50 grammes superphosphate
40 » sel de potasse 30 %

La comparaison de la récolte obtenue par la fumure II avec celle obtenue par la fumure I permettra de se rendre compte de l'action de l'acide phosphorique et ainsi de suite, pour les deux autres éléments fertilisants.

Pour rendre l'expérience plus complète, on peut installer encore une parcelle recevant une dose moyenne d'engrais de ferme, une

autre avec demi-dose de fumier et demi-dose d'engrais chimique complet, etc.

Le fumier sera enfoui par le labour ; les engrais chimiques répandus sur celui-ci et incorporés à la terre par un ratissage.

Comme plante cultivée, on pourra choisir une des cultures principales de la région : à l'automne, on sèmera du blé ou du seigle ; au printemps, de l'avoine, ou l'on choisira une plante sarclée : betterave, pomme de terre, etc. La quantité de semence nécessaire pour chaque parcelle sera pesée ou mesurée et enfouie de préférence dans de petits sillons, comme on le fait pour les semis potagers, à 20 cm. d'écartement entre les lignes pour les céréales. Le nombre des semenceaux de pommes de terre sera le même pour chacune des parcelles.

Les travaux de culture nécessaires au cours de la saison se feront de la même manière pour toutes les parcelles et les élèves noteront aussi les remarques qu'ils auront pu faire sur la végétation. Des étiquettes indiquant la fumure employée sur chaque parcelle permettront à chacun de se rendre compte de la marche de l'expérience.

Nous avons dit qu'il était nécessaire de procéder au pesage des récoltes, pour se rendre un compte exact de l'action de chacun des fertilisants. Si l'on a une culture sarclée, on récoltera les racines ou tubercules de chaque parcelle, qui seront pesés à la bascule du boulanger ou de l'épicier. Pour une céréale, on emploiera la faux ou la faucille et pèsera la gerbe, après séchage sur le sol ; un échantillon de 3 kg. sera prélevé pour chaque parcelle et égrené à la main par les soins des élèves ; le grain, après nettoyage, sera pesé sur une balance quelconque, assez sensible et l'on pourra par le calcul, déterminer le rendement en grain, en paille et balle pour chacune des parcelles. Nous sommes à la disposition des instituteurs pour les renseigner avec plus de détails, leur aider, si nécessaire, dans les travaux de récolte et leur fournir le matériel de pesage.

Les expériences pourront être poursuivies de la même façon, pendant deux ou plusieurs années, en variant les cultures et en renouvelant l'application des engrais, si on le juge nécessaire ; il

arrive parfois que leur action, peu marquée la première année, se manifeste davantage les années suivantes.

Des expériences analogues peuvent être entreprises sur une prairie, que l'on divisera en petits carrés, où les engrais indiqués plus haut seront appliqués en couverture, à la fin de l'hiver. Les élèves pourront y constater, outre les différences dans les rendements, les modifications qui se produisent peu à peu dans la flore, sous l'influence des diverses fumures. Sur prairies, il est nécessaire de poursuivre l'expérience pendant deux ans au moins, pour bien se rendre compte des résultats.

On nous demandé s'il n'était pas possible d'exécuter ces expériences dans des pots ou des caisses, à proximité immédiate de la classe ; cela peut très bien se faire, les petites doses d'engrais nécessaires étant mélangées à la terre dont on remplit les pots et les caisses. Des essais de ce genre exigent une surveillance active, des arrosages fréquents et entendus et s'éloignent des conditions de la pratique, beaucoup plus que ceux effectués dans les parcelles du jardin, qui nous paraissent plus démonstratifs.

Notre établissement fournira gratuitement les engrais nécessaires pour les parcelles de diverses fumures, déjà mélangés et prêts à être répandus ; il suffira de nous indiquer le nombre et la surface des parcelles.

Les explications qui précèdent pourront rebuter quelques-uns, leur faisant craindre trop de complications et de temps perdu à l'installation de semblables expériences ; nous pouvons les rassurer en leur affirmant qu'il n'en sera rien et qu'ils y trouveront un délassement aux travaux de la classe, qui intéressera leurs élèves et leur fera apprécier et aimer les choses de l'agriculture. Cela sans préjudice des autres essais horticoles ou arboricoles qui peuvent être poursuivis dans le même jardin.

Notre incompétence en matière d'enseignement ne nous permet pas des affirmations, mais nous croyons cependant que les expériences du jardin scolaire, conduites par un instituteur au courant des besoins de l'agriculture, contribueront à faire aimer aux enfants le sol natal et à les y retenir.

*Etablissement fédéral de chimie agricole,
Lausanne (Mont-Calme).*

Travail de l'écolier.

Mémorisation.

Pour donner suite aux articles intéressants qui paraissent sur *Le Travail des écoliers*, on pourrait demander à quelques classes de faire un essai avec des élèves de dix à douze ans : Apprendre la liste des dix-neufs districts en se servant des deux méthodes.

Pour la géographie, la méthode fragmentaire est préférable à la méthode globale. Au bout de vingt-cinq ans, d'anciens élèves peuvent réciter sans un accroc des listes de noms de rivières, de passages et autres.

Voici comment nous apprenons les districts du canton de Vaud :

(Rives du Léman).	Aigle, Vevey, Lavaux ; (<i>ter</i>) Lausanne ; Morges, Rolle, Nyon ; (<i>ter</i>)
(Versant du Jura).	Aubonne, Cossonay ; (<i>ter</i>)
(Jura).	La Vallée, Orbe, Grandson ; (<i>ter</i>)
(Lac de Neuchâtel).	Yverdon, Payerne, Avenches ; (<i>ter</i>)
(Plateau).	Echallens, Moudon, Oron ; (<i>ter</i>)
(Alpes).	Pays-d'Enhaut.

Tous les élèves, à haute voix, et en mesure répètent après le maître. (Ces leçons sont des plus vivantes et fort goûtées).

Au bout de dix minutes, il y a des écoliers qui pourront réciter la liste par cœur, sans faute.

Avoir soin de faire respecter l'arrêt indiqué par le point-virgule. Par contre, Aigle-Vevey-Lavaux doit être dit sans respirer, comme un nom composé.

Même méthode pour les cercles :

Aigle.	Aigle-Ollon-Bex ; (<i>ter</i>) Ormonts-Villeneuve »
Morges.	Morges-Ecublens ; Collombier-Villars-sous-Yens. (<i>ter</i>)
Cossonay.	Cossonay-Sullens ; La Sarraz-L'Isle. (<i>ter</i>)

Et pour les rivières zurichoises :

Thur-Töss-Glatt ; (<i>ter</i>)
Reuss-Limmatt, »

L.-J. Magnin.

Ecublens, mars 1910.

ENCORE LES MAUVAISES LECTURES

Puisque c'est toujours le sujet en vogue, parlons-en pour le grand déplaisir de quelques-uns, comme pour le profit de quelques autres, mais surtout pour faire entendre un avis nouveau. Chacun a sa trouvaille, qu'il estime la meilleure : tel recommande la création de bibliothèques scolaires ; un autre désire l'interdiction

des brochures *Buffalo Bill* et autres de même sorte ; il en est de même, — et comment vont-ils juger ces lignes ! — qui voudraient instituer une heure hebdomadaire de lecture du journal quotidien pour y trouver de l'instructif et de l'intéressant. Eh bien ! c'est précisément le point que je veux combattre en cet article.

Je ne veux pas méconnaître les bienfaits de la presse et il serait bien téméraire d'attaquer une force si puissante, une arme si redoutable, et cela dans un journal même. Mais il en est de celle-ci comme de tout ici bas, il y a du bon et du mauvais. Or, lorsqu'un journal fait d'un crime comme celui de Jully — qui est la cause du mouvement actuel contre la mauvaise littérature — des récits allongés de détails horribles et dégoûtants de sang, j'estime que si cette feuille tombe dans les mains de l'enfant, elle y fait tout autant de mal, si ce n'est plus, que *Buffalo Bill* et autres.

Comme il n'est pas de ménage qui ne reçoive de journal, rien n'est plus répandu ; vous en savez une preuve, instituteurs ; les « fourres » de cahiers et de livres. Vous pouvez être certain que les enfants l'ont lu, ce journal qui enveloppe leurs effets, et qu'ils le relisent peut-être encore préférablement à leurs leçons. Est-il bon de laisser lire ce journal aux enfants ? Je réponds énergiquement : Non.

Non, parce qu'il est impossible de séparer ce qu'il peut lire de ce qu'il doit méconnaître — roman, feuilleton, crimes, procès à sensation, faits divers, etc.

Non, parce que la lecture du journal lui donne goût pour d'autres lectures du même genre.

Non, parce que — il faut examiner la question sous tous ses jours — le journal est souvent mal imprimé ou mal orthographié, d'où fatigue pour les yeux et erreurs pour l'esprit.

Non surtout, parce que le journal n'est pas fait pour l'enfant, abstraction faite des journaux pour la jeunesse. Que comprend-il à la politique ? Que lui importe ce que fait M. Roosevelt ou ce que devient la Léontieff ? Ou aussi qu'en aura-t-il de plus de savoir que la reine de tel pays est dans un état intéressant, ou que le cours du change n'a pas varié ?

Concluons : ne laissons pas à la portée de l'enfant le journal quotidien qui lui donne connaissance de faits propres à éveiller et développer chez lui de mauvais instincts, des passions funestes ; procurons-lui de bonnes lectures. Il en est, nous le verrons, suffisamment.¹ Nz.

CHRONIQUE SCOLAIRE

VAUD. — **Une nouvelle table d'école.** — Dernièrement un journal annonçait que M. A. Tschumy, mécanicien-constructeur, à Yverdon, venait de construire un nouveau système de tables d'école de son invention. Nous avons voulu nous rendre compte « de visu » de ce matériel scolaire et des avantages qu'il présente. Si nous en parlons ici, ce n'est point — on peut nous en croire — dans

¹ Nous avons sur ce sujet encore plusieurs articles en portefeuille ; il nous est impossible de les publier tous. (*La Réd.*)

un but intéressé, ni pour faire en sa faveur une réclame déplacée, mais uniquement parce que l'introduction d'un nouveau banc d'école qui nous paraît bien conçu, est un événement important dans la vie scolaire.

Extérieurement, la table de M. Tschumy a fort bonne façon. Elle réunit la simplicité, la solidité et une certaine élégance. Elle est relativement légère et d'un maniement facile. L'idée qui a guidé l'inventeur, c'est outre la simplicité, une grande facilité de nettoyage.

La table n° 1 se construit en trois dimensions. Elle est à hauteur variable, avec partie supérieure oscillante à volonté. Le banc est en deux parties qui peuvent se relever séparément. Ainsi un élève a la facilité de se tenir debout pendant que son voisin continue son travail.

La table n° 2 est à hauteur fixe, mais avec partie supérieure inclinable à volonté. Elle conviendrait très bien à une classe de petits. La monture des deux tables, soit support du banc et du pupitre, est formée de tuyaux en fer (non en fonte) soudés ensemble par un nouveau procédé de métallurgie appelé soudure autogène qui permet actuellement d'assembler des pièces de fer aussi solidement que si elles étaient d'une seule. On n'y voit pas trace de soudure. Les tuyaux étant ronds, il suffit d'un coup de chiffon pour les tenir propres.

La table n° 1 réalise la première des conditions essentielles du matériel moderne : la faculté d'adapter le pupitre à la taille de l'élève, cela, non par la crémaillère, mais par un système de tuyaux jouant et s'emboîtant les uns dans les autres et qu'on peut arrêter à volonté par une simple vis.

Enfin un avantage que les communes sauront apprécier, c'est la modicité du prix. Pour le cas où les autorités désireraient faire construire ce matériel par des maîtres d'état de la commune, le constructeur fournit les ferrures seules, à des prix abordables. Nous avons vivement engagé M. le député Tschumy à envoyer des types de son matériel au musée scolaire cantonal où chacun pourra juger des mérites de son invention, qui nous paraît ingénieuse et pleine de promesses.

H. GAILLOZ.

Ecoles normales. — Jeudi 24 mars dernier, a eu lieu la séance de fin d'année de l'Ecole normale, la séance solennelle où sont délivrés aux élèves sortants leur brevet d'instituteur ou d'institutrice.

La cérémonie a été ouverte par un beau chœur, superbement entonné par les élèves des deux divisions, sous la direction de M. Troyon.

Après une allocution religieuse de M. le pasteur Meylan, M. le directeur F. Guex a donné connaissance des résultats des examens et proclamé les noms des élèves ayant obtenu le brevet de capacité. S'adressant à ces futurs maîtres et maitresses, M. Guex a rappelé, en quelques excellentes paroles, la difficulté, mais aussi la beauté de leur tâche et les a exhortés à s'y donner tout entiers et à faire honneur de toute façon à la cause de l'enseignement populaire et à leur pays.

M. le directeur a fait savoir que le prix Dénéreaz (musique) avait été réparti par parts égales entre M. Benjamin Bassin et Mlle Renée Favre, et que c'est à Mlle Hélène Scheibler qu'a été décerné le prix de dessin de 25 fr. institué par la Société vaudoise des Beaux-Arts.

M. Beausire, chef de service au Département de l'instruction publique, remplaçant M. le conseiller d'Etat C. Decoppet, empêché d'assister à la séance, a remercié de leur zèle et de leur dévouement la direction et le personnel enseignant de l'Ecole, ainsi que le jury d'examens. Il a félicité les élèves de leurs succès et leur a donné de judicieux conseils pour leur carrière.

Le Département ayant essuyé de la part de jeunes institutrices des refus de remplir des postes à la campagne, M. Beausire a fait savoir que si ce fait regrettable se reproduisait, le Département se verrait contraint de ne plus admettre à l'Ecole normale les élèves ressortissantes de certains centres, notamment de Lausanne.

La cérémonie s'est terminée par un gracieux morceau fort bien exécuté par l'orchestre des élèves-maitres, dirigé par M. Gerber; par un nouveau chœur chanté par les jeunes filles, et par une prière.

Ont obtenu le brevet définitif de capacité :

Mlles Méta Badel, Bassins. Alice Bettex, Combremont-le-Petit, Marie Bezençon, Orbe et Ballaigues. Marguerite Boillat, Les Breuleux (Berne). Louise Bonjour, Blonay. Selma Chollet, Maraçon. Elise Cœytaux, Daillens. Lina Courvoisier, Donneloye. Mathilde Curchod, Dommartin. Susanne Curchod, id. Renée Favre, Provence. Renée Florian, Montalchez (Neuchâtel). Madeleine Jaccard, Ste-Croix. Marguerite Jaccard, id. Emma Jordan, Mézières. Juliette Lecoultre, Le Chenit. Emilie Müller, Boltigen (Berne). Denise Neuenschwander, Langnau (Berne). Juliette Nicod, Granges. Alice Paillard, Ste-Croix. Marguerite Parisod, Savigny et Villette. Louise Perdrix, Champagne. Augusta Rochat, L'Abbaye. Hélène Rochat, id. Jeanne Rochat, id. Julia Rochat, id. Berthe Rossier, Rougemont et Châtillens. Hélène Scheibler, Oftringen (Argovie).

MM. Louis Anken, Tolochenaz. John Baudraz, Agiez et Suchy, Benjamin Bassin, Marchissy. Emile Byrde, Château-d'OEx. Lucien Charlet, Dullit. Paul Cuaniillon, Constantine et Vallamand. Albert Favre, Provence. Charles Foretay, St-Sulpice. Victor Goy, Vaulion. Henri Guignard, id. Adrien Liardon, Montherod. Paul Magnin, Corcelles sur Chavornay. Richard Marmier, Grandcour. Alexis Matthey, Vallorbe. Charles Matthey, id. Edmond Perrenoud, La Sagne, (Neuchâtel). Frédéric Pochon, Cortaillod. Alexis Porchet, Ecoteaux. Alfred Porchet, Corcelles-le-Jorat. Henri Schmidely, Jouxens-Mézery. James Schwar, Oberlangenegg (Berne). Adrien Sonnaillon, Avenches. Charles Viredaz, Crissier.

(Revue)

*** **Baulmes.** A la suite d'une conférence donnée par M. le chef du Département de l'Instruction publique, le conseil communal, dans sa séance du 19 mars, a décidé l'ouverture d'une école primaire supérieure dès le 15 avril prochain.

H Gz.

Reçu : Rapport de l'école professionnelle pour jeunes filles et adultes à la Chaux-de-Fonds, 1910.

PARTIE PRATIQUE

SCIENCES NATURELLES

(Degré supérieur).

Le cuir.

Dès la plus haute antiquité, les peaux des animaux servirent aux besoins de l'homme. Aujourd'hui on ne les emploie plus qu'après leur avoir fait subir certaines préparations dont la principale est le tannage.

Le tannage a pour but de transformer les peaux, des grands mammifères surtout, en cuir, c'est-à-dire en une matière imputrescible, souple, propre aux usages de l'industrie. Il ne s'applique qu'aux peaux épaisses, destinées à fournir des cuirs pour la chaussure, la sellerie. Pour cela, on a recours à des matières tannifères, tan, ou écorce de chêne, de châtaignier, d'acacia, de marronnier, de saule, etc. Les meilleurs cuirs sont ceux que l'on obtient avec l'écorce de chêne.

Le tannin, quelle que soit sa provenance, est une substance légère, incolore ou légèrement jaunâtre, inodore, acerbe, astringente : il est composé de carbone, d'hydrogène et d'oxygène. Il est soluble dans l'eau ; sa solution présente une réaction acide. Il coagule la gélatine, et forme avec les peaux animales des combinaisons insolubles et imputrescibles.

Le travail du tannage se divise en deux opérations principales : le nettoyage de la peau, le tannage proprement dit.

Nettoyage.

A leur arrivée à la tannerie, les peaux reçoivent une couche de sel marin (4 à 6 kg.) puis sont empilées au saloir, sur un plan légèrement incliné, permettant au liquide sanguinolent de s'écouler. Le salage empêche la putréfaction.

Ensuite, elles subissent le traitement du dessaignage qui a pour but d'enlever le sang, le sel, les poussières et autres impuretés, après un séjour de 10 à 15 heures dans l'eau.

A cette opération succède l'écornage qui consiste à séparer les parties cornées, les oreilles, les queues, etc.

Les peaux sont alors plongées dans un lait de chaux pendant trois à quatre semaines, ce qui facilite le pelanage ou ébourrage, c'est-à-dire l'enlèvement des poils. Dans le travail des cuirs forts, les peaux sont soumises à l'échauffe, dans une pièce où la température est maintenue humide par un jet de vapeur.

Il reste à les débarrasser des débris de chair et de graisse adhérents ; ce travail s'appelle l'écharnage.

Elles sont ensuite soumises à un cuirsage. Cette opération consiste à presser les peaux fortement dans tous les sens, de façon à entraîner avec l'eau qui les imprègne, la chaux et les matières organiques devenues solubles.

Tannage.

Alors seulement commence la première partie du tannage. Les peaux sont encuvées dans des jus d'écorce de chêne épuisés, d'un faible degré et dont l'astringence augmente insensiblement par l'addition de tan frais. Au début, on les lève deux ou trois fois par jour et on les roule pour les égoutter, puis on les

encuve une deuxième et une troisième fois. La durée du séjour dans le tanin augmente pour chaque encuvage. Ces trois opérations ont pour but d'amener la peau dans l'état le plus propre à l'absorption du tanin.

Le tannage, proprement dit, commence avec la mise en potée ou refaisage. La mise en potée se fait dans des fosses, creusées dans la cour de la tannerie. On y étend les peaux en interposant du tan fin de manière que chacune en soit complètement recouverte; elles sont imprégnées de jus fort. Elles reçoivent deux, trois ou même quatre poudres ou tan neuf, et elles restent dans chaque poudre trois ou quatre mois. Lorsque, au bout de douze à quinze mois, le tannage est achevé, les cuirs sont levés, balayés et portés au séchoir, où ils restent dix jours à un mois suivant la saison et la température ambiante. Le tannage est alors complètement terminé.

Indépendamment des cuirs tannés, on distingue, suivant les préparations que les peaux ont subies, les cuirs corroyés, les cuirs hongroyés, les maroquins, les peaux mégissées.

F. MAILLARD.

COMPOSITION

Le soufre.

Canevas. 1. Où se trouve le soufre. 2. Ses propriétés. 3. Le soufre mou. 4. Usage du soufre.

Développement. Le soufre se trouve en grande abondance dans la nature à l'état natif. On le rencontre en général dans les terrains voisins des volcans. Certains terrains en sont tellement imprégnés qu'on leur a donné le nom de terres de soufre, solfatares, soufrières; telles sont les solfatares de Pouzzoles près de Naples. La Sicile, qui nous fournit la plus grande partie du soufre que consomme l'industrie, paraît être un vaste gisement où l'on rencontre le soufre à l'état natif.

Le soufre est un corps solide à la température ordinaire; sa densité est 2 environ. Il présente une belle couleur jaune citron, est inodore et insipide. Il est mauvais conducteur de l'électricité. Les cristaux composant le soufre ont très peu d'adhérence les uns avec les autres. La chaleur de la main agissant sur la surface d'un morceau de soufre arrive à faire détacher les fragments extérieurs.

Le soufre est insoluble dans l'eau; son véritable dissolvant est le sulfure de carbone. Soumis à l'action de la chaleur, il fond vers 111° et forme un liquide très fluide, de couleur jaune. En élevant sa température il devient épais de couleur brune. Lorsqu'on coule dans l'eau froide du soufre épais, il ne redevient pas solide, il reste mou pendant un certain temps, peut s'étirer en fils, a une élasticité comparable à celle du caoutchouc. Chauffé à 150°, il brûle. C'est ce qui se passe quand on enflamme des allumettes soufrées.

Le soufre sert à la fabrication de l'acide sulfurique, entre dans la composition de la poudre à canon et de la plupart des poudres d'artifice. Il sert aussi à sceller le fer dans la pierre. La fabrication des allumettes emploie beaucoup de soufre et de même la préparation du caoutchouc. En médecine, il sert au traitement des maladies de la peau. Depuis quelques années, on en fait un grand usage dans le soufrage des vignes pour détruire l'oïdium.

C. FAILLETTAZ.

Degré supérieur.

**N° 7. Lettre de commande,
adressée à une Maison de blanc.**

A....., le 15 mars 1910.

A MM. Bonnard, frères, lingerie, étoffes et confections, Lausanne.

Messieurs,

J'ai reçu le catalogue que vous avez bien voulu m'adresser ces jours derniers et je l'ai examiné avec attention. Désireuse de profiter des occasions réelles qu'offre la vente de *blanc* que vous affectuez actuellement dans vos magasins, je vous prie de m'expédier au plus tôt et contre remboursement les marchandises suivantes :

Catalogue : *Art. n° 60*, 6 draps mi-fil blanc, qualité forte, 180/270 cm. à 7 fr. 75 pièce.

Art. n° 87, 6 taies d'oreillers, basin blanc, 65/65 cm., à 1 fr. 65 pièce.

Art. n° 92, 12 serviettes damassées, fleurs, nappage pur fil, 70/70 cm., 1 fr. 65 pièce. Joindre à cet article, une nappe assortie, largeur 150 cm., de 2 1/2 m. de longueur, au prix de 3 fr. 40 le m.

Art. n° 104, 12 linges éponges, blancs avec bords rouges, frangés 65/110 cm. à 8 fr. 50 la douzaine.

Art. n° 112, une coupe de 10 m. de madapolan blanc, pour lingerie, largeur 82 cm., à 6 fr. 90 les 10 m.

Je me réserve le droit d'échanger les marchandises qui ne me conviendraient point. Et je reste votre cliente fidèle, qui vous prie, Messieurs, d'agréer, avec ses remerciements anticipés, ses salutations empressées.

M. FAVRE.

N° 8. Demande d'échantillons.

A....., le 4 avril 1910.

A Monsieur Seligmann, confections, rue Neuve, Lausanne.

Monsieur,

Je vous serai très reconnaissante de bien vouloir m'expédier par retour du courrier vos échantillons de tissus de robes pour la saison d'été. Je désire choisir l'étoffe d'une robe souple, légère, dans les teintes douces, grises ou bleues.

Lorsque j'aurai fait mon choix, je vous ferai ma commande, en vous priant de joindre les fournitures nécessaires, ainsi que les garnitures assorties à la nuance du costume.

Comptant sur une prompte exécution de votre part, je vous prie d'agréer, Monsieur, mes remerciements et mes cordiales salutations.

L. DESPONT.

N° 9. Commande de lainerie.

A....., le 12 avril 1910.

Maison Martin, laineries, Place Palud, Lausanne.

M.....

Retenue au logis par une grippe légère, je désire atténuer mon ennui par un travail attrayant, j'ai donc projeté la confection d'une pèlerine au crochet. Je vous prie donc de m'expédier aussitôt trois pelotes de laine zéphyr, deux fils,

blanche, que je destine à la confection de la dite pélerine. Vous joindrez à la laine un crochet, dont le numéro conviendra pour ce travail.

Si la quantité de laine se trouve insuffisante, je vous aviserai ultérieurement d'avoir à m'en envoyer d'autre.

Toujours très satisfaite des marchandises que vous m'avez fournies, je vous adresse, avec mes sincères remerciements, mes respectueuses salutations.

C. ALLAZ-ALLAZ.

LEÇON DE GRAMMAIRE

Degré moyen.

Noms communs et noms propres.

La leçon précédente a été consacrée à répéter les caractères généraux des noms : ils nomment, ils se mettent au singulier et au pluriel, ils sont accompagnés d'un déterminatif et quelquefois d'un qualificatif.

Cette leçon sera employée à faire la distinction entre noms communs et noms propres.

Faire citer dix noms, sans distinction :

Cahier, Jura, table, lion, menuisier, sommét, Juliette, Antony, chien, ami.

Choisir ceux qui nomment des personnes :

Menuisier, Juliette, Antony, ami.

Choisir ceux qui nomment des animaux :

Lion, chien.

De même pour les choses :

Cahier, Jura, table, sommét.

Faire trouver que le nom *menuisier* ne s'applique pas à *un seul* homme, mais à *tous* ceux qui ont le même métier. Il en est de même du nom *ami* qui s'applique à tous ceux qu'on aime.

Il n'en est pas de même des noms *Juliette et Antony*, mettons-les à part.

Même exercice pour les noms d'animaux :

Lion et chien nomment *tous* les animaux de ces deux espèces.

De même pour les noms de choses ; mettons de côté *Jura*.

Déduire de là la définition du nom commun :

Les noms communs sont ceux qui peuvent s'appliquer à toutes les personnes, à tous les animaux, à toutes les choses d'une même espèce.

Faire trouver que le nom *Juliette* n'est donné qu'à *une seule* personne dans une famille, pour la distinguer des autres, qui ont chacune un nom particulier (en faire nommer dans la famille de Juliette).

De même pour *Antony*.

Le nom *Jura* désigne *une chaîne* de montagne qui est seule à porter ce nom-là.

Faire indiquer d'autres noms de montagnes :

Alpes, Diablerets, Saint-Gothard.

Les animaux domestiques :

Chiens, chats, chevaux, vaches, ont aussi chacun un nom qu'ils connaissent et auquel ils répondent. En citer.

Déduire de là la définition du nom propre :

Les noms qui ne s'appliquent qu'à une personne de la même famille, à un seul animal de la même maison, ou à un seul pays, une seule localité, un seul fleuve, une seule montagne de ce pays, sont des noms propres.

Les noms propres prennent toujours une majuscule. Ceux de personnes et d'animaux ne sont pas accompagnés d'articles. Ils s'écrivent toujours de la même manière.

APPLICATIONS

I. Faire trouver les noms contenus dans un morceau de lecture ou de géographie et les séparer en noms propres et en noms communs.

II. Chercher les noms communs nommant des métiers, des matières premières, des animaux, meubles, ustensiles, etc.

III. Chercher des noms propres de personnes, animaux, pays, localités, montagnes, fleuves, etc.

Ad. P.

LECTURE

Le but où nous allons.

Où-ou.

Il est un but où tout le monde va, où tout le monde arrive : aujourd'hui ou demain, un peu plus tôt ou un peu plus tard ; les uns rapidement, les autres à pas lents ; mais là où finit le voyage, tous se rencontrent. Il y en a qui marchent par une route agréable où naissent les fleurs et la verdure, où ils rencontrent à chaque pas des fruits et de l'ombrage. Il y en a d'autres qui y arrivent par des sentiers épineux où foisonnent les ronces et les chardons. Quand l'homme est arrivé à ce terme suprême où finit son court pèlerinage d'ici-bas, il importe peu qu'il ait été grand ou petit, riche ou pauvre ; car il n'emporte rien de tout ce qu'il possédait dans ce monde ; mais il importe beaucoup qu'il ait été bon ou méchant, car c'est la vertu ou le vice qui nous rendent heureux ou malheureux sur cette terre où nous ne vivons que quelques instants, et dans le monde à venir où nous serons pour l'éternité.

Soyez donc vertueux, ô hommes ! Songez à votre fin et adressez-vous de temps en temps ces questions : D'où viens-je ? où suis-je et où vais-je ?

Com. : par C. F. — D'après Hausmann.

RECITATION

14. Le soir d'une bataille.

Tels que la haute mer contre les durs rivages,
A la grande tuerie ils se sont tous rués,
Ivres et haletants, par les boulets troués,
En d'épais tourbillons pleins de clameurs sauvages.

Sous un large soleil d'été, de l'aube,
Sans relâche, fauchant les blés, brisant les vignes,
Longs murs d'hommes, ils ont poussé leurs sombres lignes,
Et là, par blocs entiers, ils se sont laissés choir.

Puis ils se sont liés en étreintes féroces,
Le souffle au souffle uni, l'œil de haine chargé.

Le fer d'un sang fiévreux à l'aise s'est gorgé;
La cervelle a jailli sous la lourdeur des crosses.

Victorieux, vaincus, fantassins, cavaliers,
Les voici maintenant, blêmes, muets, farouches,
Les poings fermés, serrant les dents, et les yeux louches,
Dans la mort furieuse étendus par milliers.

La pluie, avec lenteur lavant leurs pâles faces,
Aux pentes du terrain fait murmurer ses eaux;
Et par la morne plaine où tourne un vol d'oiseaux
Le ciel d'un noir sinistre estompe au loin leurs masses.

Tous les cris se sont tus, les râles sont poussés,
Sur le sol bossué de tant de chair humaine,
Aux dernières lueurs du jour on voit à peine
Se tordre vaguement des corps entrelacés.

Et là-bas, du milieu de ce massacre immense,
Dressant son cou roidi, percé de coups de feu,
Un cheval jette au vent un rauque et triste adieu
Que la nuit fait courir à travers le silence.

O boucherie! ô soif du meurtre! acharnement
Horrible! odeur des morts qui suffoques et navres!
Soyez maudits devant ces cent mille cadavres
Et la stupide horreur de cet égorgement.

Mais, sous l'ardent soleil ou sur la plaine noire,
Si, heurtant de leur cœur la gueule du canon,
Ils sont morts, Liberté, ces braves, en ton nom,
Béni soit le sang pur qui fume vers ta gloire!

(Poèmes barbares).

LECONTE DE LISLE.

NOTES. — Il doit être malaisé d'exprimer l'horreur de la guerre avec plus d'intensité. C'est une véritable vision, d'une implacable netteté, d'une vigueur et d'un relief extraordinaires, et écrite en une langue superbe. La paix, sans doute, est un idéal qu'il faut tendre à réaliser. Mais cette pièce exprime autre chose encore que l'horreur de la guerre, et c'est là l'idée essentielle du poème: *la liberté ne saurait se payer trop cher*. Ces paroles viriles valent d'être entendues. Car, à l'heure présente, beaucoup de braves gens sont en train de faire fausse route. — La paix! La paix! vont-ils clamant. Ils ont fait de la paix une sorte de fétiche suprême, auquel ils voudraient tout sacrifier: la paix avant tout et malgré tout! Non, répond le poète, *avant tout la liberté*. A faire de la paix un bien supérieur à tous les autres, on risquerait de glisser vers la lâcheté. Mieux vaut la guerre que la paix des lâches! Voilà ce que ces vers disent magnifiquement. Bien montrer aux élèves que nous autres Suisses, qui sommes neutres, nous ne nous battons jamais que pour la liberté, pour la défense du sol et du foyer. Insister sur les dangers que nous vaut, en temps de guerre, notre situation centrale. Rappeler: les violations du territoire suisse dans la guerre de Trente Ans; en 1799 où la Suisse servait de champ de bataille à l'Europe; le passage des Alliés

en 1813, etc. En déduire la nécessité d'une armée forte, aguerrie, bien armée et bien disciplinée. Rappeler aussi, éventuellement, les récents coups de force de l'Autriche envers la petite Serbie. Faire voir que pour nous le désarmement serait le suicide. Nous ne sommes pas sanguinaires, mais nous voulons vivre.

1. Mots à expliquer : tuerie, se ruer, clameur, choir, étreinte, fiévreux, fantasme, blême, estomper, râle, bossué, roidi, navrer.

2. Sens figuré : ivres — un large soleil — fauchant les blés — murs d'hommes — blocs — le fer s'est gorgé de sang.

3. Pourquoi : un sang fiévreux ? — la mort furieuse ?

4. Accord du participe passé. — 1^o Sans auxiliaire : troués — uni — chargé — fermés — étendus — bossué — entrelacés — roidi — percé. — 2^o Avec être : les râles sont poussés — soyez maudits — ils sont morts — béni soit le sang pur. — 3^o Avec avoir : ils ont poussé leurs lignes — la cervelle a jailli. — 4^o Participe passé d'un verbe pronominal : ils se sont rués — ils se sont laissés choir — ils se sont liés — le fer s'est gorgé de sang — les cris se sont tus.

5. Participe présent : fauchant les blés — brisant les vignes — serrant les dents — lavant leurs faces — dressant son cou — heurtant la gueule du canon.

6. Choir, murmurer, tordre, courir. Pourquoi ces verbes sont-ils à l'infinitif ?

7. Accord des qualificatifs : haute mer — durs rivages — grande tuerie — ivres haletants — épais tourbillons — pleins — clameurs sauvages — large soleil — longs murs — sombres lignes — blocs entiers — étreintes féroces — sang fiévreux — blêmes — muets — farouches — les yeux louches — mort furieuse — pâles faces — morne plaine — un noir sinistre — dernières lueurs — massacre immense — rauque et triste adieu — acharnement horrible — stupide horreur — ardent soleil — plaine noire — sang pur.

8. Prépositions : contre, à, par, en, de, sous, sans, voici, dans, avec, sur, à travers, devant, vers.

9. Analyse logique : strophes 5 et 9.

10. Racines des mots : rivage, tuerie, trouer, fiévreux, lourdeur, cavalier, étendre, lenteur, bossué, vaguement, entrelacé, acharnement, égorgement.

ALBERT CHESSEX.

Problèmes agricoles.

3. Vers le milieu d'avril, quand on remplace dans l'alimentation des vaches laitières le foin par l'herbe fraîche des prairies irriguées dans de bonnes conditions, le rendement en lait augmente de 25^o/_o au moins. D'après cela dire le bénéfice que réalisera un fermier qui possède un troupeau de 10 vaches produisant chacune 12 l. de lait en moyenne, s'il remplace l'alimentation en foin par l'alimentation en herbe fraîche ? Le litre de lait se vend f. 0,15 ?

Solution : Nombre de litres donnés par le troupeau :

$$12 \times 10 = 120$$

Augmentation du rendement par l'emploi de l'herbe fraîche.

$$\frac{120 \times 15}{100} = 30 \text{ litres}$$

Bénéfice réalisé en 1 jour :

$$30 \text{ litres} \times \text{fr. } 0,15 = \text{fr. } 4,50$$

G. F.

VAUD

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

Mise au concours de cartes postales illustrées

Les établissements graphiques ayant leur atelier en Suisse, qui voudraient se charger de la fourniture d'un certain nombre de cartes postales illustrées pour le compte du Musée Vaudois des Beaux-Arts, sont avisés que le cahier des charges est déposé au **Département de l'instruction publique, Service des Cultes et de l'Université**, où il pourra être consulté **jusqu'au 8 avril** courant, à 5 heures du soir. Les soumissions seront reçues jusqu'à la même date et à la même adresse.

Musée cantonal des Beaux-Arts.

Mise au concours de photographies

Messieurs les photographes, établis en Suisse, qui voudraient se charger d'exécuter un certain nombre de photographies de tableaux pour le compte du Musée Vaudois des Beaux-Arts, sont avisés que le cahier des charges de ce travail est déposé au **Département de l'instruction publique, Service des Cultes et de l'Université**, où il pourra être consulté **jusqu'au 8 mars** courant, à 5 heures du soir. Les soumissions seront reçues jusqu'à la même date et à la même adresse.

Musée cantonal des Beaux-Arts.

Collèges communaux

Un concours est ouvert en vue de la nomination, au Collège et à l'Ecole supérieure de Payerne, d'un maître chargé de l'enseignement de l'anglais, ainsi que du français dans les classes inférieures et, éventuellement, du dessin artistique.

Un échange de leçons pourra être autorisé.

Traitement annuel : 3000 fr.

Obligations légales.

Entrée en fonctions le 18 avril 1910.

Adresser les inscriptions, avec un **curriculum vitæ**, au Département de l'instruction publique et des Cultes, 2^{me} service, jusqu'au 11 avril, à 6 h. du soir.

Département de l'Instruction publique et des Cultes.

Protestants disséminés.

La place de **maîtresse de l'Ecole protestante de Romont**, est **mise au concours**.

S'adresser pour conditions et renseignements à **M. Méan**, ancien pasteur, Avenue Davel 8, **Lausanne**.

H 11532 L.

Cours de vacances de langue italienne

du 13 juillet au 13 août 1910.

Ecole supérieure de Commerce du canton du Tessin à **Bellinzona**.

Pour tous renseignements s'adresser au directeur, **D^r Raimondo Rossi** à Bellinzona.

Instituteur

est demandé à l'**Orphelinat de Lausanne**. Entrée de suite. Pour tous renseignements, s'adresser au Directeur, A. BRUNET, avenue Druey, 3.

Au Petit Lyonnais

9, Rue Neuve, 9

Magasin et fabrication de vêtements pour Messieurs

Complets soignés depuis **fr. 35.** — à **fr. 65.** —. Chemiserie fine et ordinaire. Faux-cols, Cravates, Chapellerie, Casquettes.

SAISON D'HIVER

Pardessus. Pèlerines. Imperméables. Sous-vêtements chauds. Bandes Molletières, etc. **Escompte spécial aux membres du corps enseignant.**
F. JAQUET.

COMBUSTIBLES

Gros et Détail

ANTHRACITES, HOUILLES, COKES, BOIS, etc.

Fournitures pour chauffage central

L. BÉTHOUX

Téléphone 1184. — Rue Caroline 14. — Arrêt du Tram.

Livraison soignée à bref délai. — Prix abordables.

Vêtements confectionnés

et sur mesure

POUR DAMES ET MESSIEURS

J. RATHGEB-MOULIN

Rue de Bourg, 20, Lausanne

Gilets de chasse. — Caleçons. — Chemises.

Draperie et Nouveautés pour Robes.

Linoléums.

Trousseaux complets.

systèmes
revetés.

MOBILIER SCOLAIRE HYGIÉNIQUE

Modèles
déposés.

Ancienne Maison

A. MAUCHAIN

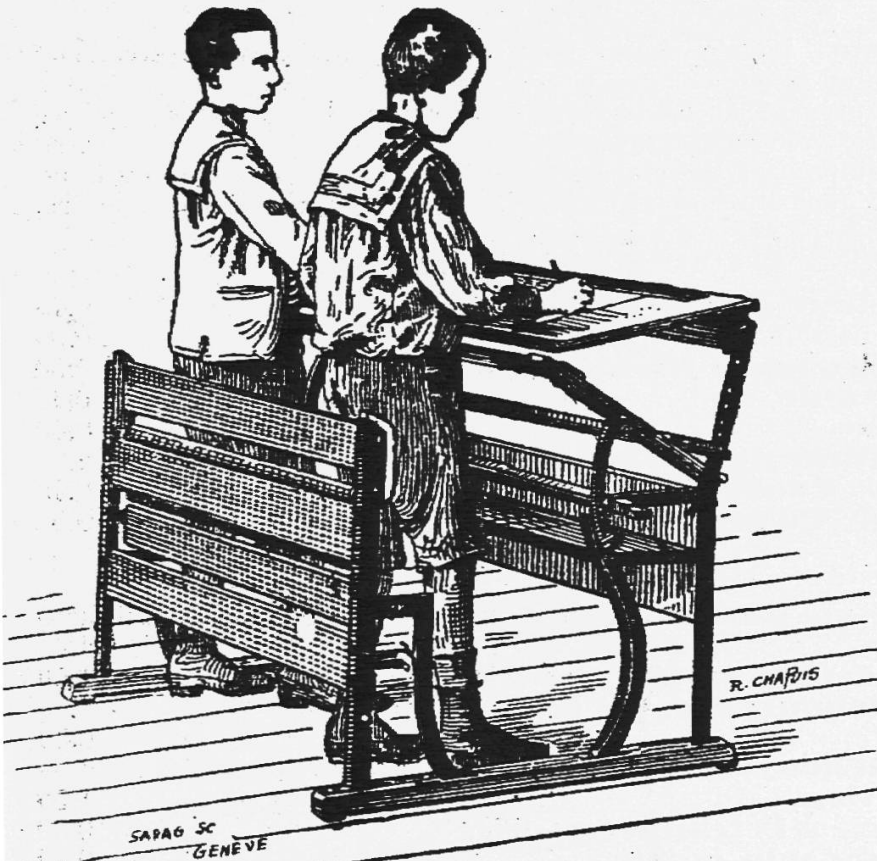
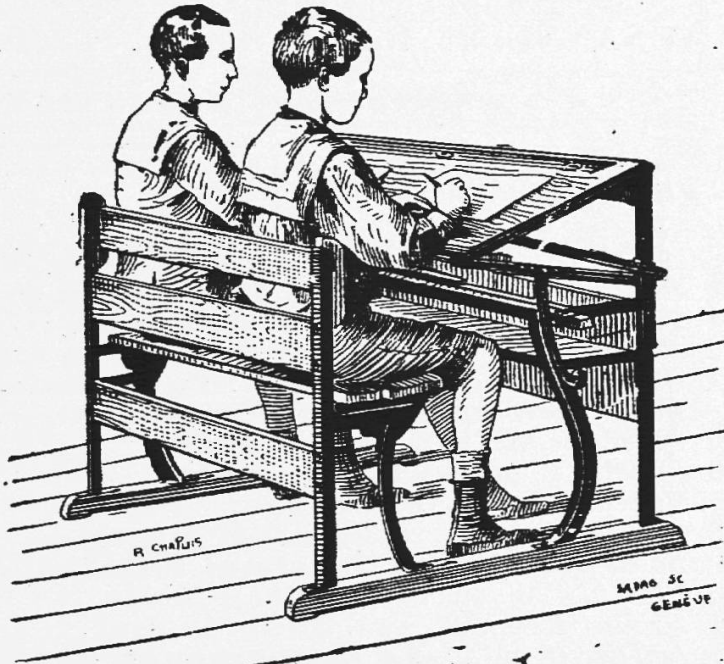
Julius RAPPA successeur
GENÈVE

Médailles d'or :

Paris 1885 Havre 1893
Paris 1889 Genève 1896
Paris 1900

Les plus hautes récompenses
accordées au mobilier scolaire.

Attestations et prospectus
à disposition.



Pupitre avec banc Pour Ecoles Primaires

Modèle n° 20
donnant toutes les hauteurs
et inclinaisons nécessaires
à l'étude.

Prix : fr. 35.—.

PUPITRE AVEC BANC ou chaises.

Modèle n° 15 a
Travail assis et debout
et s'adaptant à toutes les tailles.
Prix : Fr. 42.50.

RECOMMANDE

par le Département
de l'Instruction publique
du Canton de Vaud.

TABLEAUX-ARDOISES

fixes et mobiles,
évitant les reflets.

SOLIDITÉ GARANTIE

PORTE-CARTE GÉOGRAPHIQUE MOBILE

et permettant l'exposition horizontale rationnelle

Les pupitres « MAUCHAIN » peuvent être fabriqués dans toute localité
S'entendre avec la maison.

Localités vaudaises où notre matériel scolaire est en usage : Lau-
sanne, dans plusieurs établissements officiels d'instruction ; Mon-
treux, Vevey, Yverdon, Moudon, Payerne, Grandcour, Orbe, Chavan-
nes, Vallorbe, Morges, Coppet, Corsier, Sottens, St-Georges, Pully
Bex, Rivaz, Ste-Croix, Veytaux, St-Légier, Corseaux, Châtelard, Gran-
ges, la Tour de Peilz, Rances, La Praz, Champvent, Lavey, Morcles,
Aigle, Chexbres, Combremont, Echallens, etc.

CONSTRUCTION SIMPLE — MANIÈRE FACILE

EDITION FÆTISCH FRÈRES (S.A.)

LAUSANNE, 35, Rue de Bourg. — PARIS, 28, Rue de Bondy.

Succursales à NEUCHÂTEL et VEVEY.

VIENT DE PARAÎTRE :

COLLECTION DE CHANTS MODERNES POUR 4 VOIX D'HOMMES

20. <i>Handweg W.</i> op. 37. N° 4. L'an prochain !	0.50
21. <i>Pfeil H.</i> op. 20. Un enfant du peuple !	0.50
22. <i>Unghlaub C.</i> op. 11. Le moulin dans la forêt	0.50
23. <i>Othegraven A. von</i> op. 16. N° 7. Tu ne reviendras plus	0.50
24. <i>Plaschka W.</i> op. 20. Chant d'amour	0.50
25. <i>Plueddemann M.</i> A la fontaine	0.50
26. <i>Kageler L.</i> op. 5. Chant nuptial	0.50
27. <i>Kuhenhold C.</i> op. 64 Le foyer	0.50
28. <i>Sturm W.</i> op. 91. N° 3. Encore un broc	0.50
29. <i>Kaun H.</i> op. 57. N° 2. Le chant du cavalier	0.50
30. <i>Plaschka W.</i> op. 14. Ô Saison bénie	0.50
31. <i>Juengst H.</i> op. 35. N° 1. Jour de mal	0.50
32. <i>Lœffler O.</i> op. 17. Le printemps vient	0.50

ENSEIGNEMENT

Mayor Ch. **A Prima Vista**, solfège choral pour voix d'hommes, avec exercices de lecture à vue (Préparation au concours).

Première partie, comprenant 30 chœurs (sans paroles) dans les tonalités majeures jusqu'à 3 dièses et 3 bémols, avec modulations aux tons voisins. 1.35

Deuxième partie, comprenant des chœurs plus développés, dans toutes les tonalités avec modulations aux tons éloignés et emploi des mesures simples et composées, (En préparation).

CHOEURS A 4 VOIX MIXTES A CAPELLA.

1806. <i>Dèneréaz A.</i> Le retour de l'hirondelle , partition	0,75
1810. <i>Gluck.</i> Pâques , partition	0.50
1808. <i>Homilius G.-A.</i> L'Agneau de Dieu , partition	0.50
1811. <i>Hauptmann. M.</i> Hymne , partition	0.75
1807. <i>Klein B.</i> Confiance , partition	0.50
1812. <i>Masset H.</i> op. 5 Hymne de Pâques , partition	1.—
1814. <i>Mendelssohn-Lauber.</i> Pâques , partition	0.75
1809. <i>Palme R.</i> Chant de Pâques , partition	0.50

CHOEURS A 4 VOIX D'HOMMES A CAPELLA.

1819. <i>d'Alesio.</i> Retour au pays natal , (solo de ténor, texte français et italien) partition	1.—
1794. <i>de Faye-Jozin.</i> Le retour au pays , partition	1.50
1813. <i>Hammerli L.</i> Les laboureurs , partition	1.—
1735. <i>Jacky Th.</i> Départ , partition	0.50
1736. — Dans la bruyère , partition	1.—
1737. — Séparation , partition	1.50
1738. — Le Suisse à l'étranger , partition	0.50
1739. — Chant du soir , partition	0.50
1740. — Chant du Printemps , partition	0.50
1760. <i>Mayor Ch.</i> Chanson des étoiles , partition	1.50
1836. <i>Neuenschwander S.</i> Le Serment du Grutli , partition	0.50
1742. <i>Pilet-Haller.</i> Naissez ô mélodies , partition	0.50
1795. <i>Sturm W.</i> op. 148 N° 1 Au mois de mars , partition	1.—
1796. — op. 148 N° 2 Reine du Printemps , partition	1.—
1797. — Remplis mon verre , partition	1.—
1798. — Feuille de trèfle , partition	0.50

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

XLVI^{me} ANNÉE. — N^o 14

LAUSANNE — 9 Avril 1916.



L'ÉDUCATEUR

(ÉDUCATEUR · ET · ÉCOLE · RÉUQUIS ·)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Directeur des Ecoles normales du canton de Vaud, Professeur de pédagogie
à l'Université de Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

U. BRIOD

Maître à l'École d'application annexée aux Ecoles normales vaudoises.

Gérant : Abonnements et Annonces :

CHARLES PERRET

Instituteur, Avenue de Morges, 24, Lausanne.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : H. Gailloz instituteur, Yverdon.

JURA BERNOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Rosier, conseiller d'Etat.

NEUCHÂTEL : L. Quartier instituteur, Boudry

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra deux exemplaires
aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & C^{ie}, LAUSANNE



MAISON MODÈLE
MAIER & CHAPUIS, Rue du Pont, LAUSANNE

VÊTEMENTS

Tissus anglais, français, suisse.

DRAPERIE

COSTUMES SUR MESURE SOIGNÉ

10⁰ / 0 aux membres de la
S. P. V

Tous nos prix sont marqués en chiffres connus, sans majoration pour escompte spécial.

Société Suisse d'Assurances générales sur la vie humaine
à ZURICH

Assurance avec ou sans participation aux bonis d'exercice.
Coassurance de l'invalidité.

Tous les bonis d'exercices font retour aux assurances avec participation.

Excédent total disponible plus de fr. 13.887.000.

Fonds total plus de fr. 105.583.000. Assurances en cours plus de fr. 214.544.000

Par suite du contrat passé avec la **Société pédagogique de la Suisse Romande**, ses membres jouissent d'avantages spéciaux sur les assurances en cas de décès qu'ils contractent auprès de la Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine.

PAYOT & C^{IE}, ÉDITEURS

1, rue de Bourg, 1

LAUSANNE

DERNIÈRES PUBLICATIONS

Henri Sensine, avec la collaboration de M. Jean Bonnard. Grammaire concrète de la langue française. Un volume in-12 de 408 pages, cartonné toile fr. 2.—

Manuels d'Enseignement commercial :

L. Morf. et A. Blaser. Cours de Comptabilité, I Eléments fr. 2.—

Publications de M. W. ROSIER, professeur.

Géographie générale illustrée, Europe. Ouvrage publié sous les auspices des Sociétés suisses de Géographie, illustré de 334 gravures, cartes, plans et tableaux graphiques, ainsi que d'une carte en couleur. Troisième édition. Un volume in-4^o, cartonné 3 fr. 75

Géographie générale illustrée, Asie, Afrique, Amérique, Océanie. Ouvrage publié sous les auspices des Sociétés suisses de Géographie, illustré de 316 gravures, cartes, plans et tableaux graphiques. Deuxième édition. Un volume in-4^o, cartonné 4 fr. —

Géographie générale illustrée. Manuel de géographie physique par W. Rosier et E. Chaix. Ouvrage cont. 385 autotypies, figures, plans et cartes, in-4^o cartonné fr. 3.50

Suisse et Premières notions sur les cinq parties du monde. Manuel-atlas destiné au *degré moyen* primaire. Ouvrage illustré de 175 figures, dont 46 cartes en couleur dessinées par Maurice Borel. Troisième édition. Un volume in-4^o, cartonné 2 fr. —

Manuel-Atlas destiné au *degré supérieur* des écoles primaires. — *Notions sur la Terre, sa forme, ses mouvements et sur la lecture des cartes. Les phénomènes terrestres. Géographie des cinq parties du monde. Revision de la Suisse.* — Ouvrage adopté par les Départements de l'Instruction publique des Cantons de Vaud, Neuchâtel et Genève, et contenant de nombreuses gravures, en particulier 63 cartes en couleur dans le texte et 2 cartes de la Suisse hors texte, dessinées par M. Maurice Borel. Deuxième édition. Un vol. in-4^o, cart. 3 fr. —

Premières leçons de géographie destinées à l'enseignement secondaire, La Terre, sa forme, ses mouvements. Lecture des cartes. Un volume in-8^o, illustré. Troisième édition, cartonné 2 fr. 25

Histoire illustrée de la Suisse à l'usage des écoles primaires. Ouvrage adopté par les Départements de l'Instruction publique des Cantons de Vaud, Neuchâtel et Genève, illustré de 273 gravures et de 8 cartes en couleur. Un volume in-4^o, cartonné 3 fr. —

Carte de la Suisse pour les écoles. Echelle 1 : 700 000 (carte en couleur à l'usage des élèves), sur papier fort, fr. 0,50 ; sur papier-toile 0 fr. 70

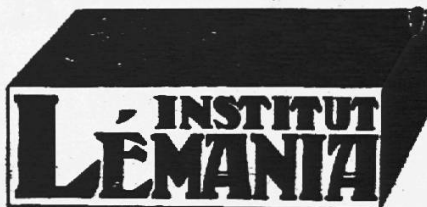
Carte muette de la Suisse pour les écoles. Echelle 1 : 700 000 (carte d'exercice à l'usage des élèves) 0 fr. 20

W. Rosier & M. Borel : Planiglobe en deux hémisphères. *Cartes murales. Edition physique-politique.* Echelle 1 : 13,500,000. Chaque carte mesurant 1 m 55 sur 1 m 60, montée sur toile avec rouleau, vendue séparément fr. 24.—

Les deux cartes vendues ensemble fr. 45.—

Ces deux cartes sont recommandées ou adoptées par les départements de l'Instruction publique des Cantons de Berne, Genève, Neuchâtel, Vaud et Valais.

W. Rosier & E. Gabler : Nouvelle carte murale de l'Europe. *Edition physique.* Echelle : 1 3,200,000 183 sur 164 cm Recommandée par le Département de l'Instruction publique du Canton de Vaud. Montée sur toile avec rouleaux fr. 25.—



Lausanne, 5, Avenue de la Harpe

Préparation approfondie et rapide

aux **Baccalauréats** (scientifique et classique),

à la **Maturité fédérale**

et au **Polytechnicum fédéral**.

Tous nos candidats présentés en 1909 ont réussi

Pensionnaire

La veuve d'un instituteur placerait en pension chez un collègue énergique son fils de 15 ans.

Offres avec prix à **M. Grivat**, inspecteur, Lausanne.

PERRENOUD & C^{IE}

Successeurs de **P. BAILLOD & C^{ie}**

Place Centrale. • **LAUSANNE** • Place Pépinet.

Maison de premier ordre. — Bureau à La Chaux-de-Fonds

Montres garanties dans tous les genres en **métal**, depuis fr. 6; **argent**, fr. 15; **or**, fr. 40.

Montres fines, Chronomètres. Fabrication. Réparations garanties à notre atelier spécial.

BIJOUTERIE OR 18 KARATS

Alliances — Diamants — Brillants.

BIJOUTERIE ARGENT

et Fantaisie.

ORFÈVRERIE ARGENT

Modèles nouveaux.

RÉGULATEURS

depuis fr. 20. — Sonnerie cathédrale

Achat d'or et d'argent.

English spoken. — Man spricht deutsch.

GRAND CHOIX

Prix marqués en chiffres connus.

☛ Remise ☛

10% au corps enseignant.

